

**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 9 octobre 2014

Présidence: M. Maurizio Di FELICE

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 70 relatif à la construction d'un giratoire au lieu-dit «La Bergerie» (Route Suisse/Avenue du Mt-Blanc).
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

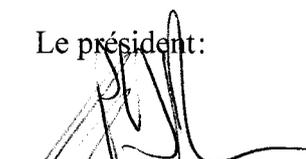
décide

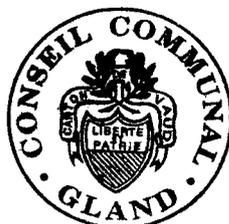
- I. - d'accepter l'amendement de la Commission technique, à savoir:
«La Municipalité étudie et met en œuvre la modification du tracé initialement prévu de la piste cyclable, côté Jura, afin de garantir une meilleure insertion des cyclistes dans le trafic motorisé après avoir franchi le giratoire.»
- II. - d'accorder le crédit de Fr. 1'375'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- III. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 1'375'000.-;
- IV. - d'approuver la réponse à l'opposition décrite dans le présent préavis.

*«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.»*

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:


Maurizio Di Felice



La secrétaire:


Mireille Tacheron